

PROCÈS VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA COMMUNAUTÉ AGILE DE MONTRÉAL, MERCREDI LE 11 FÉVRIER 2015 À 19h30, À L'ÉTS APRÈS LE CONFÉRENCIER MENSUEL

MEMBRES PRÉSENTS : MESSIEURS MARTIN GOYETTE, MAËL RIEUSSEC, PASCAL ROY, , GEORGES DAGENAIS, MARTIN MAYER, GUILLAUME SOYER

MEMBRES ABSENTS : MESSIEURS OLIVIER GOURMENT, VINCENT CLÉROUX

ORDRE DU JOUR :

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE ET VÉRIFICATION DU QUORUM
2. NOMINATION D'UN PRÉSIDENT ET D'UN SECRÉTAIRE D'ASSEMBLÉE
3. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
4. LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 12 FÉVRIER 2014
5. ÉTUDE ET ADOPTION DU RAPPORT ANNUEL DES ÉTATS FINANCIERS
6. PRÉSENTATION DU RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
7. RATIFICATION DES RÈGLEMENTS GÉNÉRAUX, S'IL Y A LIEU
8. DISTINCTION ENTRE LES RÔLES ET RESPONSABILITÉS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET LE DOSSIER DU AGILE TOUR
9. ÉLECTION DE NOUVEAUX MEMBRES AU CONSEIL D'ADMINISTRATION POUR L'ANNÉE 2015
10. PÉRIODE DE QUESTIONS SUR LES SUJETS À L'ORDRE DU JOUR
11. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE
12. DATE DE LA PROCHAINE RENCONTRE ET FERMETURE DE LA RÉUNION

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE ET VÉRIFICATION DU QUORUM :

OUVERTURE DE LA RÉUNION À 7H39. PRÉSENTATION DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET VÉRIFICATION DU QUORUM.

2. NOMINATION D'UN PRÉSIDENT ET D'UN SECRÉTAIRE D'ASSEMBLÉE:

MONSIEUR MARTIN GOYETTE SE PROPOSE COMME PRÉSIDENT D'ASSEMBLÉE, APPUYÉ PAR MONSIEUR MICHEL LAMBA. MONSIEUR MARTIN GOYETTE ACCEPTE.

MONSIEUR MICHEL LAMBA PROPOSE MONSIEUR MARTIN MAYER COMME SECRÉTAIRE D'ASSEMBLÉE, APPUYÉ PAR MONSIEUR MAËL RIEUSSEC. MONSIEUR MARTIN MAYER ACCEPTE.

3. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

MONSIEUR MARTIN GOYETTE PROCÈDE À LA LECTURE DE L'ORDRE DU JOUR. MONSIEUR PASCAL ROY PROPOSE D'ADOPTER L'ORDRE DU JOUR APPUYÉ PAR MADAME SYLVIE LEDUC.

4. LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 12 FÉVRIER 2014:

MONSIEUR PASCAL ROY PROPOSE D'ADOPTER LE PROCÈS-VERBAL DU 12 FÉVRIER 2014 ET D'ENTÉRINER LES RÉOLUTIONS PRISES, APPUYÉ PAR MONSIEUR GUILLAUME SOYER

5. ÉTUDE ET ADOPTION DU RAPPORT ANNUEL DES ÉTATS FINANCIERS :

LE TRÉSORIER, MONSIEUR PASCAL ROY, PRÉSENTE LES ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRE/INTÉRIMAIRE DE L'ANNÉE 2014.

MONSIEUR MAËL RIEUSSEC PROPOSE D'ADOPTER LE RAPPORT ANNUEL DES ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRE/INTÉRIMAIRE, APPUYÉ PAR MONSIEUR GUILLAUME SOYER.

6. PRÉSENTATION DU RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION :

REMERCIEMENT AUX MEMBRES DU C.A. POUR LEUR MANDAT AU COURS DE L'ANNÉE 2014

ORGANISATION DE HUIT CONFÉRENCES MENSUELLES MAJORITAIREMENT SUIVIES DE SOIRÉES BIÈRE ET RÉSEAUTAGE. LES CONFÉRENCIERS ONT TOUS REÇUS UN FEEDBACK D'APPRÉCIATION DE LA PART DES PARTICIPANTS. DES ÉVÉNEMENTS ORGANISÉS EN COLLABORATION AVEC LA CHAIRE DE GESTION DE PROJET DE PROJETS DE L'UQAM.

ORGANISATION D'UN AGILE OPEN AVEC UN TRACK SUR LE CODÉVELOPPEMENT PROFESSIONNEL. UN ÉVÉNEMENT ORGANISÉ EN COLLABORATION AVEC L'AQCP.

ORGANISATION DE DEUX 5@7 CONFÉRENCE AVEC COMME CONFÉRENCIERS INVITÉS, SCOTT AMBLER ET MICHAEL FEATHERS. DES ÉVÉNEMENTS ORGANISÉS EN COLLABORATION AVEC L'ÉTS ET ELAPSE TECHNOLOGIES.

ORGANISATION D'UN AGILE TOUR AVEC PLUS DE CONFÉRENCIERS QU'EN 2014. UN ÉVÉNEMENT DE 750 BILLETS DISTRIBUÉS (663 PRÉSENCES CONFIRMÉES SUR PLACE). UN COMITÉ ORGANISATEUR EXCEPTIONNEL.

ORGANISATION D'UNE PREMIÈRE PLANIFICATION STRATÉGIQUE AVEC LES MEMBRES DE LA COMMUNAUTÉ CONCERNANT LA VISION DE SON FUTUR.

ÉCHANGE AVEC LA COMMUNAUTÉ SUR LA MISE EN PLACE D'UNE PREMIÈRE COMMUNAUTÉ DE PRATIQUE SUR L'AGILITÉ ORGANISATIONNELLE.

PLUSIEURS OFFRES DE PARTENARIATS.

NOUVELLE VERSION DU PLAN DE COMMANDITE À LA CARTE. IL CONTINUE D'ÉVOLUER ET A AUSSI ÉTÉ TRADUIT

COMMANDITE DE L'ÉVÉNEMENT SYMPOSIUM 2014 ORGANISÉ PAR LE PMI-MONTRÉAL ET DU PROJET UQAM

DOTATION DE NOUVEAU MATÉRIEL PROMOTIONNEL POUR LA COMMUNAUTÉ, D'UN NOUVEL OUTIL AFIN DE GÉRER SON BACKLOG ET PREMIER PAS VERS LA PERMANENCE (DIRECTEUR DES OPÉRATIONS).

UNE COMMUNAUTÉ DE 1168 MEMBRES À CE JOUR.

REMERCIEMENT À TOUS LES VOLONTAIRES, PARTENAIRES ET PRÉSENTATEURS POUR LEUR SOUTIEN ET LEUR PARTICIPATION TOUT AU LONG DE L'ANNÉE.

7. RATIFICATION DES RÈGLEMENTS GÉNÉRAUX, S'IL Y A LIEU :

AUCUN RÈGLEMENT DE LA COMMUNAUTÉ ONT ÉTÉ MODIFIÉS.

8. DISTINCTION ENTRE LES RÔLES ET RESPONSABILITÉS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET LE DOSSIER DU AGILE TOUR :

MONSIEURS MARTIN GOYETTE PRÉSENTE L'IMPLICATION DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION AFIN D'AIDER L'ASSEMBLÉE DANS SON DÉSIR DE SE PRÉSENTER AUX ÉLECTIONS.

UNE DISTINCTION EST FAITE AVEC LE DOSSIER DU AGILE TOUR POUR LES MEMBRES QUI SONT INTÉRESSÉS À CONTRIBUER À L'ORGANISATION DE CET ÉVÉNEMENT.

9. ÉLECTION DE NOUVEAUX MEMBRES AU CONSEIL D'ADMINISTRATION POUR L'ANNÉE 2015 :

MONSIEUR MARTIN GOYETTE MENTIONNE QUE MONSIEUR DELIS, ÉLU AU CONSEIL D'ADMINISTRATION EN 2014 POUR UN MANDAT DE 2 ANS N'A MALHEUREUSEMENT PAS PU EXÉCUTER SES FONCTIONS ET IL A ÉTÉ DESTITUÉ SELON L'ARTICLE 4.10 DES RÈGLEMENTS. MONSIEUR MICHEL LAMBA L'A REMPLACÉ PAR INTERIM JUSQU'À LA PRÉSENTE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE SELON L'ARTICLE 4.4.

QUATRE POSTES SONT DISPONIBLES ET LE RÉSULTAT DES ÉLECTION SE CONCLUT FINALEMENT COMME SUIT :

MEMBRE	NOMINATION	ÉLECTION
Maël Rieussec	Automatique	2 ^{ième} année
Martin Mayer	Automatique	2 ^{ième} année
Pascal Roy	Automatique	2 ^{ième} année
Guillaume Soyer	Automatique	2 ^{ième} année
Vincent Cléroux	Automatique	2 ^{ième} année
Martin Goyette	Accepte	Élu
Sylvie Leduc	Accepte	Élu
Mathieu Lemer Lafond	Accepte	Élu
Michel Lamba	Accepte	Élu

UN VOTE À ÉTÉ NÉCESSAIRE POUR DÉTERMINER LES MEMBRES DU NOUVEAU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET LA DURÉE DU MANDAT EST DE 2 ANS TEL QUE LE PRESCRIT L'ARTICLE 4.2 DES RÈGLEMENTS DE LA COMMUNAUTÉ.

10. PÉRIODE DE QUESTIONS SUR LES SUJETS À L'ORDRE DU JOUR :

AUCUNE

11. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

MONSIEUR MARTIN GOYETTE PROPOSE LA LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE À 21H00
APPUYÉ PAR MAËL RIEUSSEC.

12. DATE DE LA PROCHAINE RENCONTRE

DATE DE LA PROCHAINE RENCONTRE: 10 MARS 2015 À 19H30